



Les Genevez, le 12 juillet 2019

## AVIS OFFICIEL

**Demandes de permis de construire - avenant (publication au Journal officiel du 24 juillet 2019 N° 28)**

**Suite à une remarque de citoyens et après vérification, le Canton a reconnu une erreur de leur service.**

**Maître d'ouvrage : Crocbéton, Rue de l'Indépendance 3, 2714 Les Genevez**

**Auteur du projet : Crocbéton, Rue de l'Indépendance 3, 2714 Les Genevez**

*Feuillet No 1696, Route de Saignelégier, Zone Mixte MA.*

Ouvrage : **La présente publication a pour but de corriger le vice constaté lors de la première publication (du 03.07.2019) soit : le projet nécessite une demande de dérogation à l'art. MA15 al. 1 lit. b du RCC – hauteur. En conséquence, la publication est prolongée.**

Construction d'un hangar dépôt pour machines électriques pour découpe béton

Genre : Matériaux : Ossature métallique.  
Façade : Tôles isolées, teinte anthracite.  
Toiture : Tôle, teinte rouge-brun.

Dimensions : Longueur : 30.00 mètres.  
Largeur : 16.00 mètres.  
Hauteur : 08.69 mètres.  
Hauteur totale : 11.40 mètres.

Dérogation requise : Art. MA15 al. 1 lit. b – hauteur

Dépôt public des demandes, avec plans, jusqu'au **11 août 2019** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

### **Fête du village**

La fête du village aura lieu les vendredi 30 août, samedi 31 août et dimanche 1er septembre 2019. Un apéritif sera offert à la population le dimanche dès 11h00.